

Baccalauréat en relations industrielles

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES ÉCOLE DE RELATIONS INDUSTRIELLES

Sommaire et particularités

NUMÉRO 1-230-1-0

CYCLE 1^{er} cycle



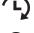




TITRE OFFICIEL Baccalauréat en relations industrielles (B. Sc.)

TYPE Baccalauréat ès sciences (B. Sc.)

CRÉDITS 90 crédits

DURÉE 3 ans

COTE R DU DERNIER ADMIS EN 2021 22.05

-  Admission à l'automne
-  Capacité d'accueil limitée
-  Temps plein
-  Temps partiel
-  Offert au campus de Montréal
-  Stages obligatoires
-  Menant à une accréditation professionnelle
-  Possibilité de séjour d'études à l'international
-  Cheminement Honor
-  Cheminement international

Personnes-ressources

INFORMATION SUR LE PROGRAMME

Chantal Garceau 343-6111 poste 1267
chantal.garceau@umontreal.ca

Émilie Genin 514-343-6111 poste 31768
emilie.genin@umontreal.ca

INFORMATION SUR L'ADMISSION

Admission
<https://admission.umontreal.ca/nous-joindre/demande-dinformation/>

Présentation

Axé sur les nouvelles réalités et les besoins actuels du monde du travail, le baccalauréat propose, en 3^e année d'études, des cours optionnels spécialisés ainsi qu'un stage obligatoire de 14 semaines, généralement rémunéré.

Certains étudiants du programme peuvent également bénéficier du cheminement international. Fort d'ententes conclues avec certains établissements universitaires (France, Belgique, Chine, etc.), celui-ci prévoit un stage à l'étranger permettant aux étudiants de connaître la réalité et les pratiques de la discipline dans d'autres environnements nationaux.

D'autres pourront bénéficier, à la 3^e année, du cheminement *honor*, qui donne accès à des cours de 2^e cycle, accélérant ainsi le passage aux études supérieures.

Enfin, certains étudiants peuvent profiter de passerelles DEC-BAC ou DUT-BAC aux fins de reconnaissance d'acquis.

Objectifs

Le programme de baccalauréat en relations industrielles vise à former des professionnels qui, dès la fin de leurs études, sont aptes à oeuvrer de façon polyvalente sur le marché du travail. Ces professionnels pourront efficacement intervenir dans les grandes composantes des relations industrielles, aussi bien dans la gestion des ressources humaines, les relations du travail, la santé et la sécurité du travail, que dans les politiques gouvernementales de l'emploi. Le programme offre un cheminement international et vise à préparer adéquatement à la poursuite d'études universitaires aux cycles supérieurs.

Forces

- Un corps professoral diversifié, de réputation internationale et voué à l'enseignement et à la recherche.
- Un programme spécialisé de haut niveau, englobant toutes les dimensions de la profession.
- Un stage en entreprise permettant d'aiguiser ses compétences professionnelles et de faciliter l'insertion au marché du travail.
- Une vie étudiante dynamique qui favorise les relations avec les milieux professionnels (Semaine des relations industrielles, conférences, concours d'excellence interuniversitaire, etc.).
- L'École de relations industrielles : en tête de liste des instances universitaires canadiennes pour la recherche subventionnée, les publications et le rayonnement scientifique dans la discipline.
- Des entités de recherche de renommée internationale : la Chaire de recherche du Canada sur la mondialisation et le travail et le Centre de recherche interuniversitaire sur la mondialisation et le travail (CRIMT), ainsi que l'Équipe de recherche sur le travail et la santé mentale (ERTSM).
- Un accès automatique aux titres de l'Ordre des conseillers en ressources humaines et en relations industrielles agréés du Québec et au titre de l'Ordre des administrateurs agréés du Québec.

Perspectives d'avenir

La plupart des étudiants de l'École de relations industrielles entrent sur le marché du travail après leur baccalauréat.

S'appuyant sur l'excellence de la formation acquise, les diplômés de l'ÉRI font belle figure sur le marché de l'emploi.

Selon la plus récente enquête du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, près de 95 % des bacheliers en relations industrielles souhaitant intégrer le marché du travail obtiennent un emploi le plus souvent lié à leur formation.

Qui plus est, cette formation prépare les diplômés à faire face aux changements qui surviennent dans les milieux de travail et dans les organisations. Cela permet ainsi un cheminement de carrière pouvant mener à des responsabilités professionnelles de plus en plus grandes.

Les diplômés de l'ÉRI œuvrent au sein de multiples entreprises ou organisations privées, publiques ou parapubliques. Ils y occupent, entre autres, des postes :

- de conseiller en gestion des ressources humaines
- de conseiller en ressources humaines, en recrutement et sélection, en formation ou en rémunération
- de conseiller en relations de travail
- de conseiller syndical
- d'agent de recherche
- d'agent de planification socioéconomique
- de conseiller ou d'inspecteur en santé et sécurité du travail
- de conseiller en accès à l'égalité
- de conseiller en évaluation et recherche

Ils accomplissent des tâches variées, dont :

- la sélection, la dotation et l'embauche d'effectifs
- la constitution de systèmes de classification d'emplois et de rémunération
- la programmation d'activités de formation
- la participation à la négociation collective et au règlement des griefs
- l'application des conventions collectives et des règles du travail
- l'analyse de la jurisprudence arbitrale et des clauses de convention collective
- l'élaboration et l'administration des programmes de santé et de sécurité au travail
- la planification des besoins en main-d'œuvre
- la planification et la gestion de carrière
- la gestion des programmes d'équité en emploi
- l'analyse des lois et des politiques liées au travail
- l'application de ces lois et politiques
- la fonction-conseil et le développement des lois et politiques liées au travail

Les diplômés du baccalauréat en relations industrielles de l'ÉRI sont admis automatiquement sur demande à l'Ordre des conseillers en ressources humaines et en relations industrielles agréés du Québec à titre de membre. Ils peuvent choisir de porter l'un ou l'autre des deux titres réservés à la profession : conseiller en relations industrielles agréé ou conseiller en

ressources humaines agréé. Ils ont également un accès automatique au titre d'administrateur agréé de l'Ordre des administrateurs agréés du Québec.

Exemples de professions possibles

On retrouve des diplômés de cette discipline au sein des professions suivantes. Il est toutefois important de noter que la plupart des professions requièrent minimalement un baccalauréat et souvent un niveau supérieur d'études universitaires. Informez-vous!

- AGENT DE DOTATION
- AGENT DES RESSOURCES HUMAINES
- AGENT SYNDICAL
- CHASSEUR DE TÊTES
- CONCILIEUR EN RELATIONS DE TRAVAIL
- CONSEILLER EN RESSOURCES HUMAINES
- DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES
- SPÉCIALISTE EN RELATIONS OUVRIÈRES

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

- être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
 - DEC en sciences humaines
 - DEC en sciences, lettres et arts
 - DEC en sciences de la nature

Soit

- être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC et
- avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme, le cours préalable suivant :**
 - **Méthodes quantitatives ou statistique**

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits universitaires à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
- Transfert : toute personne qui a complété ou est en voie de compléter (au trimestre d'hiver précédent le début du programme) 24 crédits universitaires de 1er cycle en relations industrielles.

Capacité d'accueil

- La capacité d'accueil est limitée. Les places sont réparties entre les différentes catégories de candidats.

Statistiques d'admission au programme

COLLÉGIENS (QUÉBEC)

DEMANDES	315
OFFRES	215
PLACES	98
COTE R	22,048

AUTRES CANDIDATURES

DEMANDES	358
OFFRES	150
PLACES	112

La cote R est celle du dernier candidat admis en date du 31 juillet 2021 et est donnée à titre indicatif. Le fait d'avoir une cote égale à celle du dernier admis de l'année précédente ne garantit pas l'admission l'année suivante.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les catégories collégien, universitaire et transfert
 - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - L'excellence du dossier constitue le seul critère de sélection.

Remarques

- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Cheminements d'études possibles

Certains de nos diplômés de ce programme d'études ont poursuivi leurs études dans les programmes suivants :

PROGRAMMES D'ÉTUDES	TYPE	CRÉDITS	NUMÉRO	PÉRIODE
Droit et travail	Microprogramme de 2 ^e cycle	15 crédits	2-325-6-3	Jour
Relations industrielles	Maîtrise	45 crédits	2-230-1-0	Jour Soir
Relations industrielles - Santé et mieux-être au travail	Microprogramme de 2 ^e cycle	15 crédits	2-230-6-4	Jour Soir
Relations industrielles	Diplôme d'études supérieures spécialisées	30 crédits	2-230-1-2	Jour Soir
Santé et sécurité du travail	Diplôme d'études supérieures spécialisées	30 crédits	2-402-1-0	Jour Soir

ATTENTION : La réussite de ce programme ne constitue pas une garantie d'admission au(x) programme(s) ci-dessus. Consultez la page descriptive du programme d'études qui vous intéresse pour connaître les critères d'admissibilité.

Dates limites de dépôt des demandes d'admission

Assurez-vous de respecter ces périodes d'admission par trimestre avant le dépôt d'une demande.

Automne

- **Automne 2021:** Du 15 août 2020 au 1^{er} août 2021
- **Automne 2022** (à compter du 15 août 2021)
 - Candidats avec uniquement des études collégiales au Québec : **1^{er} mars 2022** ?
 - Candidats inscrits (ou ayant été inscrits) dans une université : **1^{er} février 2022** ?
 - Candidats avec des études hors Québec : **1^{er} février 2022** ?

Structure du programme (1-230-1-0)

Version 13 (A14)

Le programme comporte 90 crédits. Il est offert selon trois cheminements :

- le cheminement régulier
- le cheminement honor
- le cheminement international.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 72

Les crédits du baccalauréat sont répartis de la façon suivante :

- en cheminement régulier et en cheminement international : 63 crédits obligatoires, 24 crédits à option et 3 crédits au choix,
- en cheminement Honor, 63 crédits obligatoires, 24 crédits à option et 3 crédits au choix

Bloc 72A Formation de base

Obligatoire - 24 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
REI 1010	Introduction aux relations industrielles	3.0J	REI 1105	Techniques d'analyse statistique en R.I.	3.0J S
REI 1020	Organisation et dynamiques de la firme	3.0J	REI 1130	Méthodologie en relations industrielles	3.0J
REI 1030	Gestion et fonctions de l'organisation	3.0J	REI 1140	Approche juridique en RI	3.0J S
REI 1040	Comportement organisationnel	3.0J S	REI 3220	Gestion financière appliquée aux R.I.	3.0J S

Bloc 72B Gestion des ressources humaines

Obligatoire - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
REI 1240	Gestion des ressources humaines	3.0J S	REI 2215	Rémunération	3.0J S
REI 2211	Formation et développement des RH	3.0J S	REI 2230	Stratégie RH et dotation	3.0J S

Bloc 72C Relations du travail et droit du travail

Obligatoire - 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
REI 2305	Aspects juridiques du lien d'emploi	3.0J	REI 2330	Syndicalisme	3.0J
REI 2310	Convention collective	3.0J	REI 2340	Négociation collective	3.0J S
REI 2320	Droit des rapports collectifs du travail	3.0J			

Bloc 72D Politiques gouvernementales du travail

Obligatoire - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
REI 1420	Emploi et salaire	3.0J
REI 2470	Perspectives économiques des institutions	3.0J
REI 2475	Politiques gouvernementales en R.I.	3.0J

Bloc 72E Santé et sécurité du travail

Obligatoire - 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
REI 2510	Gestion de la SST	3.0J

Bloc 72F Stage professionnel

Option - 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
REI 3680	Stage en relations industrielles	9.0J
REI 3690	Stage en RI à l'étranger	9.0

Bloc 72G Approfondissement en gestion des ress. humaines

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
REI 3206	Systèmes d'information en GRH	3.0S
REI 3270	Consultation et interventions en G.R.H.	3.0S
REI 3275	Pilotage des performances au travail	3.0S

Bloc 72H Approfondissement en rel. du trav./droit du trav.

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
REI 3335	Droit fédéral du travail	3.0S
REI 3345	Arbitrage des griefs	3.0J
REI 3375	Pratique de la négociation collective	3.0

Bloc 72I Approfondissement en politiques gouv. du travail

Option - Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
REI 3435	Diversité de la main-d'oeuvre	3.0J

Bloc 72J Approfondissement en santé et sécurité du travail

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
REI 3525	Évaluations et enquête en SST	3.0S
REI 3535	Santé et mieux-être au travail	3.0S

Bloc 72K Cours synthèses en relations industrielles

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
REI 3700	Éthique et pratique professionnelle	3.0S
REI 3710	Mondialisation et travail	3.0S

Bloc 72V propre au Cheminement Honor 1

Option - Maximum 6 crédits.

Les cours REI4001 et REI4002 sont équivalents au cours REI4000.

COURS	TITRE	CR.H.
REI 4001	Initiation à la recherche RI 1	3.0S
REI 4002	Initiation à la recherche RI 2	3.0S

Bloc 72W propre au Cheminement Honor 2

Option - Maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
DRI 6110	Nouvelles formes d'emploi	3.0S	REI 6610	Rémunération, équité et performance	3.0S
DRI 6120	Rapports collectifs du travail	3.0S	REI 6611	Perspectives internationales de la GRH	3.0J
DRI 6125	Chartes des droits et travail	3.0S	REI 6613	Gestion stratégique des ressources humaines	3.0J S
REI 6170	Stratégies en santé et sécurité du travail	3.0S	REI 6614	Diversité, immigration et équité en emploi	3.0S
REI 6300	Séminaire sur la négociation collective	3.0J	REI 6615	RI: problèmes contemporains 1	3.0J
REI 6604	Formation et développement des compétences	3.0S	REI 6625	Audit de la GRH	3.0S
REI 6605	Défis du syndicalisme contemporain	3.0J	SST 6100	Sciences sociales et SST	3.0S
REI 6606	Travail et innovation organisationnelle	3.0S	SST 6400	Gestion stratégique de la prévention	3.0S
REI 6608	Gestion du changement	3.0J S			

Bloc 72X propre au Cheminement international

Option - Maximum 12 crédits.

Pour l'étudiant inscrit au cheminement international, minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
REI 3280	Gestion internationale des ressources humaines	3.0J	REI 3415	Politiques d'emploi dans le monde	3.0S
REI 3315	Stratégies syndicales comparées	3.0J	REI 3820	Études à l'étranger 3	3.0
Bloc 72Y Connaissances connexes					Option - Maximum 3 crédits.
COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ALL 1901	Allemand 1 (niveau A1.1)	3.0J S	PHI 1400	Problèmes en éthique	3.0S
ALL 1902	Allemand 2 (niveau A1.2)	3.0J S	PHI 1430	Éthique et politique	3.0J
ANG 1903	Anglais 3 (niveau B1.1)	3.0J	POL 1953	Institutions politiques Canada - Québec	3.0
ANG 1904	Anglais 4 (niveau B1.2)	3.0J S	POL 2250	Systèmes internationaux : 19e - 20e siècles	3.0J
AUT 2500	Travail en contextes autochtones	3.0J	POL 2560	Action collective et politique	3.0J
COM 1500	Introduction à la communication organisationnelle	3.0J S	POL 3906	La coopération internationale	3.0J
COM 2020	Éléments de communication interne	3.0J	PSY 1045	Motivation et émotion	3.0J S
CRI 3341	Drogues et criminalité	3.0J S	PSY 1105	Psychologie de la personnalité	3.0J S
DRT 1501	Droit constitutionnel 1	3.0J	PTG 1901	Portugais 1 (niveau A1)	3.0J S
DRT 2401G	Droit des affaires 1	3.0J	PTG 1902	Portugais 2 (niveau A2)	3.0J
DRT 3106	Droit transactions commerciales internat	3.0J	REL 1208	Introduction aux grandes religions	3.0
ECN 1700	Économie et mondialisation	3.0	REL 1330	Religions et espace public	3.0
ECN 2165	Comptabilité 1	3.0J S	REL 3940	Dialogue interreligieux	3.0
ESP 1901	Espagnol 1 (niveau A1)	3.0J S	SOL 1012	Inégalités sociales et marché du travail	3.0J
ESP 1902	Espagnol 2 (niveau A2)	3.0J S	SOL 1970	Sociologie du Québec	3.0
FEM 2000	Courants de pensée féministes	3.0J	SOL 2104	Relations ethniques	3.0J
HOR 1200	Horizon: Risques et défis du XXIe siècle	3.0S	SOL 3017	Méthodes de sondage	3.0J
HST 2820	La mondialisation depuis 1850	3.0J	SVS 2104	Travail social et santé mentale	3.0J S
HST 2904	Histoire du Québec contemporain	3.0S	VIO 2015	Résolution de conflits	3.0J

Bloc 72Z

Choix - 3 crédits.

Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle REI.

Programmes d'études à explorer

D'autres candidats intéressés par ce programme ont aussi déposé une demande d'admission dans les programmes suivants :

PROGRAMMES D'ÉTUDES	TYPE	CRÉDITS	NUMÉRO	PÉRIODE
Arts et sciences	Mineure	30 crédits	1-960-4-0	Jour Soir
Communication (Sciences)	Baccalauréat	90 crédits	1-225-1-0	Jour
Droit	Baccalauréat	101 crédits	1-325-1-0	Jour
Relations industrielles	Certificat de 1 ^{er} cycle	30 crédits	1-230-5-2	Soir
Études internationales	Baccalauréat	90 crédits	1-960-1-3	Jour

Règlement des études de 1^{er} cycle

Consulter les règlements des études de 1^{er} cycle : <http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

Règlement propre à ce programme d'études

Les études sont régies par le Règlement des études de premier cycle et par les dispositions suivantes :

Art. 6.3 Régime d'inscription

L'étudiant s'inscrit à temps plein ou à temps partiel.

- À temps plein, l'étudiant s'inscrit à un minimum de 12 crédits et à un maximum de 18 crédits par trimestre. Habituellement, il s'inscrit à un total de 30 crédits par année.
- À temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre), l'étudiant doit s'inscrire à un minimum de neuf crédits en quatre trimestres consécutifs.

Art. 6.4 Prescriptions d'inscription

Le programme comprend des cours de trois niveaux croissants de difficulté. Il est fortement recommandé de suivre les cours dans l'ordre suivant : les cours de sigle REI 1000 en 1^{re} année, de sigle REI 2000 en 2^e année et de sigle REI 3000 en 3^e année. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle REI.

Cheminement honor

Le cheminement honor comporte obligatoirement les 6 crédits du bloc 72 V et 6 crédits du bloc 72 W. Pour être autorisé à s'inscrire aux cours des blocs du cheminement honor, l'étudiant doit avoir complété 60 crédits du baccalauréat avec une moyenne cumulative d'au moins 3,5.

Cheminement international

Le cheminement international comporte soit le stage à l'étranger de 9 crédits (REI 3690) du bloc 72 F et 3 crédits du bloc 72 X soit 12 crédits du bloc 72X. Le cheminement international implique obligatoirement un trimestre d'études à l'étranger ou un stage à l'étranger.

Art. 6.6 Cours de mise à niveau

L'étudiant qui, au Test de français international* (TFI) a obtenu un score entre 605 et 780, doit réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par l'autorité compétente.

* Aux fins de l'admission, d'autres tests sont reconnus équivalents au Test de français international (TFI). Veuillez consulter la liste des tests reconnus par l'Université de Montréal, publiée par le Centre de communication écrite.

Art. 6.10 Scolarité

La scolarité minimale du programme est de six trimestres, la scolarité maximale, de six années.

Art. 8.2 Reconnaissance de crédits - Équivalence de cours

Dans le cas d'équivalences de cours, la reconnaissance est conditionnelle aux objectifs, au contenu et au niveau du cours. De façon générale, seuls les cours suivis dans les dix années précédant la première inscription de l'étudiant dans le programme peuvent faire l'objet d'une équivalence.

Art. 11.2 Moyenne déterminant le cheminement dans le programme

La moyenne cumulative, calculée à la fin de chaque trimestre, détermine la progression dans le programme.

Art. 13.4 Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours

De façon générale, l'étudiant qui échoue un cours doit le reprendre ou, avec approbation de l'autorité compétente, lui substituer un autre cours.

Art. 14.1 Système de promotion

La promotion par cours prévaut dans le programme.

Art. 18 Octroi de grades et attestations

La réussite du programme donne droit au baccalauréat ès sciences (B. Sc.).

- avec la mention *Cheminement honor* si l'étudiant a réussi les cours prescrits pour le cheminement et maintenu une moyenne d'au moins 3,3,
- avec la mention *Cheminement international* si l'étudiant a réussi les cours prescrits et satisfait à la condition relative à des études à l'étranger.